



Your ideas become reality®

REVÊTEMENTS DE SOL EN BOIS DUR ARMSTRONG®



GUIDE D'ENTRETIEN DU
REVÊTEMENT DE SOL ET GARANTIE

Consignes d'entretien et de maintenance des revêtements de sol dotés de la finition Hart Guard®, Hart Guard Deluxe et Permion® d'Armstrong®

Un entretien et une maintenance appropriés permettront d'assurer l'aspect impeccable de votre sol. Il suffit de suivre nos consignes de maintenance et de protection décrites ci-dessous.

Produits d'entretien de revêtement de sol Armstrong® recommandés :

Produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Bruce ou Armstrong® : Pour utiliser sur tous les revêtements de sol en bois dur commercialisés par Armstrong. Un produit nettoyant unique qui enlève la saleté de la surface d'une finition à l'uréthane sans laisser de pellicule. Il suffit de mettre du produit sur un chiffon propre pour nettoyer les petites surfaces ou de le pulvériser directement sur le revêtement de sol et d'utiliser une vadrouille à tête pivotante Bruce ou Armstrong couverte d'un chiffon pour nettoyer la zone au complet.

Système de nettoyage pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Bruce ou Armstrong : Tout en un, facile à utiliser, c'est le nécessaire de nettoyage rapide pour tous les revêtements de sol en bois dur et stratifiés dotés d'une finition en uréthane. Il comprend un flacon pulvérisateur de nettoyant pour revêtements de sol en bois dur; une large vadrouille à tête pivotante qui s'affaisse pour passer facilement sous les meubles et les appareils ménagers et une housse de vadrouille en tissu réversible lavable en machine.

Housses de rechange pour vadrouille Armstrong ou Bruce : Chaque paquet contient deux housses en tissu éponge absorbant et élastique doux pour un remplacement facile et rapide sur la tête de vadrouille pivotante. Les housses sont réversibles et lavables en machine.

Armstrong Restore ou Bruce Fresh Finish : Vous permet d'effectuer vous-même facilement des retouches sur tous les revêtements de sol en bois dur préfinis à l'uréthane. Il évite de poncer et d'appliquer une nouvelle couche de finition. Il restaure le lustre d'origine de votre revêtement de sol, même après des années de passage et d'usure. Disponible en deux niveaux de lustre : lustre normal pour les sols semi-lustrés à très lustrés et lustre faible pour les sols très faiblement à faiblement lustrés.

Nécessaire pour retouches : Pour minimiser les éraflures et les rayures sur les sols d'une finition en uréthane. Ce nécessaire comprend des marqueurs pour effectuer les retouches et des bâtons de produit de remplissage se fondant dans les teintures finies à l'usine, outre les instructions détaillées et la description des matériaux qui permettent de résoudre de nombreux problèmes.

Produit de remplissage acrylique : Conçu pour combler commodément les écarts, les petites ouvertures et les bordures brisées. Il suffit d'appliquer le matériau sur la zone à réparer et d'essuyer l'excès avec un chiffon humide.

Tampons protecteurs de sol Armstrong ou Bruce :

Pour utiliser sous les pieds des meubles et des appareils ménagers pour éviter les éraflures, l'abrasion et les marques.

Pour les produits dotés d'une finition HartWood™ (non-Permion®) UNIQUEMENT.

N'utilisez pas les produits suivants sur les revêtements de sol dotés d'une finition en uréthane.

Produit à pulvériser Armstrong Spray Shield : Une finition protectrice utilisée pour maintenir les niveaux de lustre dans les installations commerciales. Pulvériser et polissez

Produit à pulvériser Armstrong Spray Tone : Remet en état ou à neuf les sols imprégnés d'acrylique qui ne sont pas dotés d'une finition Permion. Utilisé pour corriger les éraflures mineures ou la décoloration. Pulvériser, polissez et suivez les instructions fournies avec le produit Armstrong Spray Shield.

Armstrong Pattern Plus® Shine : Utilisé pour retrouver les niveaux de lustre et maintenir les finitions des applications résidentielles des produits Pattern Plus, Pattern Plus 5000 et HartWood® Parquet. Appliquez avec la vadrouille à tête pivotante et à housse Armstrong. Nul besoin de polir.

Armstrong Pattern Plus Shine Remover : Utilisé pour enlever les applications de produits Armstrong Pattern Plus Shine et Spray Shield.

Entretien initial :

Après la pose, nettoyez avec un produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong ou Bruce. Si le sol a été collé, enlevez tous résidus d'adhésif avec le dissolvant d'adhésif Armstrong.

Entretien et maintenance courants :

1. **NE NETTOYEZ JAMAIS À L'EAU OU AVEC UNE VADROUILLE MOUILLÉE.** L'eau pourrait endommager définitivement le sol.
2. Il est recommandé d'installer des petits tapis devant les évier de cuisine, à tous les points d'appui et dans les endroits où il y a beaucoup de passage. N'utilisez pas de tapis à dossier tout en caoutchouc ou en vinyle. Les tapis doivent être fabriqués d'un matériau perméable à l'air pour empêcher le piégeage de l'humidité.
3. À toutes les entrées, utilisez des tapis d'intérieur et d'extérieur pour recueillir la saleté et l'humidité et protéger ainsi contre l'encrassement de saleté sur le revêtement de sol.
4. Protégez votre sol de la lumière directe du soleil. Posez des rideaux et un film résistant aux UV sur les grandes portes et fenêtres vitrées. Déplacez les tapis de temps en temps, car ils bloquent la lumière du soleil et la surface sous les tapis peut sembler décolorée.
5. Coupez les ongles de vos animaux domestiques pour éviter les rayures sur la finition.
6. N'endommagez pas votre sol avec des chaussures à talon ou des éléments pointus qui pourraient s'accrocher aux semelles, comme des cailoux, des clous ou du gravier.
7. Évitez de marcher sur les sols en bois avec des talons aiguilles. Ceux-ci doivent être entretenus correctement pour éviter que le support de talon en acier n'endommage le sol.
8. Ne roulez ni ne glissez des objets lourds directement sur le sol. Pour déménager des électroménagers ou des meubles lourds, considérez de placer une couverture de protection sur la surface et faites « marcher » la pièce sur cette couverture. Une carpe ou un morceau de carton ne sont pas des couvertures adéquates et n'éliminent pas le risque d'empreinte de compression.
9. Utilisez des roulettes et des coupes repose-roulette ou des patins en feutre sous les pieds des meubles afin d'éviter d'endommager le sol. Assurez-vous de les maintenir propres et bien entretenues.
10. Les roulettes dont sont équipés certains meubles peuvent endommager les sols en bois dur. Les roulettes de type baril ou les patins larges et plats assureront une meilleure protection de sol en bois dur. Si vos meubles ne sont pas équipés de roulettes adéquates, nous vous recommandons de les changer.
11. Remplacez les roulettes de meuble étroites et dures par de larges roulettes en caoutchouc.
12. Maintenez le taux d'humidité relative de 35 % à 55 % à l'intérieur de votre maison.

13. N'utilisez jamais les produits suivants (ou des produits de nature similaire) sur votre revêtement de sol : produits nettoyants à base d'ammoniac, produits de finition acrylique, cire, détergents, agents de blanchiment, produits à polir, savon à l'huile, savons abrasifs ou matières acides telles que le vinaigre. Nombre de ces produits peuvent piquer ou décaper la finition de votre revêtement de sol ou empêcher l'utilisation adéquate des produits d'entretien recommandés.
14. Passez l'aspirateur, balayez ou dépoussiérez à la vadrouille toutes les semaines ou plus au besoin. La tête d'aspirateur doit être constituée d'une brosse ou d'un embout en feutre et l'utilisation d'un tube de fixation rigide est préférable. N'utilisez pas d'aspirateur avec brosse batteuse ou têtes dures. Une vadrouille à tête pivotante Armstrong avec housse en tissu éponge est également fortement recommandée pour éliminer les particules plus fines de gravier et de saletés qui pourraient agir comme du papier abrasif sur les revêtements de sol en bois dur.
15. Les déversements et la saleté récupérée à l'extérieur devraient être enlevés immédiatement. Pour nettoyer les taches, appliquez du produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong sur un chiffon propre et frottez la tache. Ne traitez jamais votre revêtement de sol à la finition uréthane avec de la cire.
16. Nettoyez régulièrement votre sol avec le produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong en utilisant la vadrouille à tête pivotante avec housse en éponge recommandée. Vaporisez le produit nettoyant directement sur le sol ou sur la housse de la vadrouille. NE laissez PAS l'excès de produit nettoyant sur la surface du sol. L'excès de liquide pourrait endommager la fibre du bois.

Solutions rapides :

Taches de nourriture, d'eau ou d'animaux

- Appliquez du produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong® sur un chiffon doux et propre.
- Frottez l'endroit pour enlever la tache.
- Les taches plus tenaces peuvent avoir besoin d'être nettoyées ensuite avec des essences minérales inodores puis de recevoir une application de produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong ou Bruce.

Taches de graisse, de rouge à lèvres, de crayon de couleur, d'encre et marques de talons en caoutchouc

- Appliquez du produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong sur un chiffon doux et propre.
- Frottez l'endroit pour enlever la tache.
- Si la tache ne disparaît pas, frottez la zone tachée avec un chiffon humidifié d'essences minérales inodores puis appliquez le nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés de Bruce ou Armstrong.

Gomme à mâcher/Cire de chandelle

- Appliquez un sac en plastique étanche contenant de la glace sur le dépôt.
- Attendez que le dépôt commence à se désagréger suffisamment pour se détacher.
- Après avoir enlevé le dépôt, nettoyez la surface au complet avec le produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong.

Abrasions et éraflures mineures

- Utilisez un nécessaire pour retouches Armstrong ou un produit de remplissage acrylique Armstrong qui se fond dans la couleur appliquée à l'usine du sol pour faire des réparations mineures.
- Appliquez le produit de restauration de finition de sol en bois dur Armstrong Restore pour les plus grandes surfaces.

Éclats, bordures brisées et écarts

- Unifiez la zone avec le marqueur à retouches Armstrong ou le bâton de produit de remplissage du nécessaire pour retouches Armstrong ou avec le produit de rebouchage en acrylique Armstrong approprié.

Éraflures et rainures profondes

- Les planches, les lames, ou les parquets individuels qui sont profondément rainurés ou endommagés peuvent être réparés avec le produit de rebouchage en acrylique Armstrong ou le nécessaire pour retouches Armstrong. Les dommages majeurs nécessiteront le remplacement de la planche.
- Au besoin, vous pouvez remettre à neuf le sol au complet en appliquant une ou plusieurs couches de produit de restauration d'une finition de sol en bois dur Armstrong.

Consignes d'entretien et maintenance pour Armstrong Hart Wood® Plank, Hart Wood Parquet, Premier Performance (Hart Wood finish) et Pattern Plus® 5000 (Finition non-uréthane).

Suivez ces instructions en plus des conseils de maintenance et d'entretien précédents du sol :

Finition à usage résidentiel HartWood™ :

- **Entretien initial** : Enlevez tout adhésif existant du sol avec des essences minérales inodores et un chiffon propre. L'adhésif à l'uréthane doit être enlevé avec le produit nettoyant d'adhésif Armstrong. Nettoyez minutieusement le sol en le balayant puis en utilisant le produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong. Lorsque le sol est propre et sec, appliquez plusieurs couches minces de produit lustrant Armstrong Pattern-Plus® Shine avec la vadrouille à tête pivotante à housse en éponge, conformément aux instructions figurant sur l'étiquette. Laissez sécher complètement. Nul besoin de polir.
- **Entretien courant** : Régulièrement, balayez votre sol, passez l'aspirateur ou enlevez la poussière à la vadrouille pour le maintenir propre. Essuyez les déversements ou les taches avec un chiffon humide ou avec la vadrouille à tête pivotante à housse en éponge en utilisant le produit nettoyant pour revêtements en bois dur et stratifiés Armstrong. Vous pouvez nettoyer les zones de grandes dimensions en pulvérisant du produit nettoyant pour revêtements en bois dur et stratifiés Armstrong sur la zone et en essuyant ensuite avec un chiffon doux ou avec la vadrouille à tête pivotante jusqu'à ce que la zone soit propre. Au besoin, appliquez le produit lustrant Pattern-Plus Shine Armstrong et laissez sécher. Nul besoin de polir.
- **Remise en état** : Pour raviver la couleur des zones éraflées ou usées de petites dimensions, appliquez le produit Armstrong® Spray Tone. Pulvérisez le produit Armstrong Spray Tone sur le sol et frottez vivement avec un chiffon doux et propre jusqu'à ce que le produit ait été complètement absorbé par le bois. Ne laissez pas de surplus de produit sur la surface. Laissez sécher le produit Armstrong Spray Tone jusqu'au lendemain. Une fois que la couleur a été ravivée et que le produit Armstrong Spray Tone a complètement séché, appliquez le produit lustrant Armstrong Pattern-Plus® Shine conformément aux instructions figurant sur l'étiquette.

- **Renouvellement des niveaux de lustre** : Appliquez plusieurs couches minces du produit Armstrong Pattern Plus Shine au besoin pour préserver l'apparence du sol.

Finition à usage commercial HartWood™ :

- **Entretien initial** : Enlevez tout adhésif existant du sol avec des essences minérales inodores et un chiffon propre. L'adhésif à l'uréthane doit être enlevé avec le produit nettoyant d'adhésif Armstrong. Après pose, il faut balayer le sol ou y passer la vadrouille ou l'aspirateur pour enlever le gravier ou les débris qui pourraient rayer. Appliquez le produit Armstrong Spray Shield et polissez avec une polisseuse commerciale. Polisseuses lentes, moins de 1000 tr/min : Utilisez un tampon en nylon moyen-gros (l'équivalent d'un tampon rouge 3M) et polissez jusqu'à ce que le sol soit sec. Polisseuses à grande vitesse, plus de 1000 tr/min : Utilisez un tampon à grande vitesse (l'équivalent d'un tampon beige 3M) et polissez jusqu'à ce que le sol soit sec et brillant.
- **Entretien courant** : Suivant un calendrier d'entretien régulier, balayez, passez la vadrouille ou l'aspirateur pour enlever le gravier ou les débris qui pourraient rayer le sol. Ne pas utiliser de vadrouille traitée à l'huile. Pour nettoyer les taches, humectez un chiffon avec le produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong et frottez jusqu'à ce que le sol soit propre. Vous pouvez nettoyer les zones de grandes dimensions en pulvérisant du produit nettoyant pour revêtements en bois dur et stratifiés Armstrong sur la zone et en essuyant ensuite avec un chiffon doux ou avec la vadrouille à tête pivotante jusqu'à ce que la zone soit propre.
- **Entretien périodique** : Balayez, passez la vadrouille ou l'aspirateur pour enlever le gravier ou les débris qui pourraient rayer le sol. Pour nettoyer les taches, humectez un chiffon avec le produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong et frottez jusqu'à ce que le sol soit propre. Vous pouvez nettoyer les zones de grandes dimensions en pulvérisant du produit nettoyant pour revêtements en bois dur et stratifiés Armstrong sur la zone et en essuyant ensuite avec un chiffon doux ou avec la vadrouille à tête pivotante jusqu'à ce que la zone soit propre. Comme alternative, polissez le sol avec une polisseuse commerciale à basse vitesse (moins de 500 tr/min) et un tampon en nylon rouge (3M ou équivalent). Appliquez avec un vaporisateur le produit nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Armstrong devant la polisseuse. Le produit Armstrong Spray Shield doit être appliqué si nécessaire (Voir entretien initial ci-dessus).
- **Remise en état** : Pour raviver la couleur dans les zones usées ou éraflées, appliquez le produit Armstrong Spray Tone et polissez selon les instructions figurant sur l'étiquette. Une fois que la couleur a été ravivée et que le produit Armstrong Spray Tone a complètement séché, appliquez le produit lustrant Armstrong Spray Shield et polissez. (Voir Entretien initial ci-dessus). **REMARQUE** : «Attendez au moins 24 heures ou jusqu'à ce que Armstrong Spray Tone soit complètement sec avant d'appliquer Armstrong Spray Shield. Le produit Armstrong Spray Shield appliqué sur du Armstrong Spray Tone qui n'est pas sec deviendra trouble.

Garantie

À qui s'adresse la garantie?

Toutes les garanties mentionnées dans ce Guide des garanties limitées sont accordées uniquement à l'acheteur au détail d'origine de notre produit. Nos garanties ne sont pas transférables.

Qu'est-ce qui est couvert et pour quelle période?

Les garanties limitées décrites dans ce guide sont soumises aux applications, limites, clauses exonératoires et exclusions décrites ci-dessous et s'appliquent aux sols achetés après le 1^{er} juillet 2010. Toutes les garanties commencent à la date d'achat au détail pour la période applicable décrite dans ce guide.

Quelles sont vos responsabilités au titre de nos garanties?

Pour être couvert au titre de nos garanties (sauf dans le cas de la garantie contre les défauts constatés avant la pose), vous devez conserver votre reçu de caisse et vous assurer que le revêtement de sol a été correctement posé, conformément à nos instructions de pose fournies avec le produit. Pour être couvert par notre garantie contre l'humidité du plancher brut, conservez le justificatif des résultats du test d'humidité réalisé avant la pose ainsi que le reçu de caisse confirmant l'utilisation des adhésifs que nous recommandons et du système S-135 Vapor Arrest Professional Moisture Retardant System d'Armstrong. Pour être couvert par notre garantie quand vous installez sur des planchers bruts chauffés par rayonnement, gardez la surface du sol à une température n'excédant pas 29 °C (85 °F) et à une humidité relative comprise entre 35 % et 55 %. Vous devez également entretenir correctement votre nouveau revêtement de sol en suivant nos instructions faciles à suivre de maintenance contenues dans cette brochure. Nous vous recommandons d'utiliser uniquement nos produits d'entretien de revêtement de sol spécialement étudiés pour protéger votre revêtement de sol. L'utilisation de produits d'entretien de sols ou de produits généraux autres que ceux qui ont été spécialement étudiés pour être appliqués sur nos revêtements de sol peut endommager votre sol et annuler cette garantie.

Que ferons-nous si l'un des événements couverts par la garantie se produit?

Si l'un des événements couverts par la garantie et mentionnés dans ce guide se produit pendant les périodes de garantie spécifiées pour le revêtement de sol en question, nous appliquerons une nouvelle couche de finition, remettrons à neuf, enduirons ou fournirons un revêtement de sol comparable (de notre fabrication et de couleur, modèle et qualité similaires) pour réparer la zone défectueuse ou nous remplacerons le revêtement de sol, à notre gré. Dans le cas peu probable où nous serions dans l'impossibilité de corriger le problème après un nombre raisonnable de tentatives, nous rembourserons la portion du prix d'achat de la section du revêtement de sol touchée par le défaut. Si votre revêtement de sol a été posé de façon professionnelle, nous paierons également le coût de main-d'œuvre raisonnable pour les réparations ou le remplacement effectué au cours des cinq premières années de la période de garantie, le coût le moins élevé prévalant en se basant sur le calendrier suivant.

Les deux premières années de la période de garantie : Main d'œuvre remboursée à 100 % des frais habituels et raisonnables. Entre trois et cinq ans de la période de garantie : Main d'œuvre remboursée à 50 % des frais habituels et raisonnables.

Ces garanties ne comprennent pas l'enlèvement ou le remplacement de placards, appareils, marges de détail, installation ou main d'œuvre fournie par d'autres ou frais supplémentaires y compris, entre autres, hébergement pendant les réparations comme hôtel, repas ou le déménagement de meubles ou les frais de garde-meubles.

Dans le cas des produits assujettis à notre garantie de protection contre l'humidité des planchers bruts, nous remplacerons ou réparerons (comme indiqué ci-dessus) le revêtement de sol une seule fois, ce qui constitue votre recours exclusif au titre de cette garantie. Si la réparation ou le remplacement échoue de la même façon une deuxième fois, les conditions du site seront considérées inacceptables pour la pose de nos revêtements de sol en bois dur.

Il s'agit des recours exclusifs au titre de cette garantie en cas de défaut ou autre condition couverte par la garantie. Nous nous réservons le droit de vérifier toute réclamation et tout défaut en effectuant une inspection ou en obtenant des échantillons aux fins d'analyse technique.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par ces garanties?

- Les garanties limitées ne couvrent pas les conditions causées par une utilisation ou un entretien incorrect comme : (voir Consignes d'entretien et maintenance)
 1. Réduction du lustre, marques, éraflures, rayures, entailles, indentations ou coupures y compris, sans limites, celles causées par les animaux domestiques.
 2. Les dommages causés par négligence, accident, utilisation non appropriée ou abusive (par ex. tirer un objet sur le sol sans protection adéquate).
 3. L'usure causée par des cailloux, du sable ou d'autres abrasifs, ou ne pas entretenir le sol comme requis (voir Consignes d'entretien et de maintenance).
 4. Dommages causés par des roulettes ou les barres de battage d'un aspirateur.
 5. Ne pas faire reposer les meubles sur des protecteurs de sol d'au moins un pouce de diamètre, fabriqués en feutre non tachant ou en plastique dur non coloré, mis à plat sur le sol et remplacés régulièrement.
- Les fentes, craquelures, soulèvements du grain, bris du bord, craquellement ou effritement qui se produisent pendant ou après la pose du sol et du fait d'utilisation non appropriée ou abusive, d'entretien incorrect ou d'exposition à une humidité excessive ou à des conditions environnementales inappropriées (c.à.d. humidité basse ou élevée) ne sont pas couverts par ces garanties. Il est peut-être nécessaire d'utiliser un humidificateur ou un déshumidificateur pour maintenir un niveau adéquat d'humidité entre 35 % et 55 %.
- Les sols en bois posés dans les salles de bains comprenant une douche ou une baignoire.
- Les dommages causés par le feu, une inondation ou autre catastrophe naturelle ou un cas de force majeure.
- Les changements de couleur causés par le vieillissement, une humidité excessive, l'exposition à la lumière du soleil ou aux rayons ultraviolets (qui peuvent causer l'oxydation de la finition/teinture) ne sont pas considérés comme des défauts. Certaines espèces y compris, entre autres : cerisier américain, noisetier, grumichama et merbau sont particulièrement vulnérables au changement de couleur. Déplacez les tapis de temps en temps, car ils bloquent la lumière du soleil et la surface sous les tapis peut sembler décolorée.
- Les variations de couleur, de ton ou de texture parmi les échantillons, les photos de couleur imprimées ou entre le revêtement de sol de rechange et le matériau d'origine.

- Les différences de couleur entre les sols et/ou les échantillons et autres revêtements de sol ou produits en bois que vous souhaiteriez assortir (p. ex., armoires, rampes d'escalier, moulures, etc.).
- Les imperfections dues aux solives de plancher brut/sol, aux matériaux de préparation des planchers bruts et des sols, aux dispositifs de fixation et, notamment, mais non exclusivement, aux surfaces de plancher brut irrégulières, au fléchissement du sol ou aux vides dans le plancher brut.
- Les bruits y compris, entre autres, grincements, remontées, etc.
- La difformité d'un produit qui n'est pas mesurable ou n'est visible qu'avec une certaine lumière ou d'un certain angle n'est pas considérée comme un défaut et n'est donc pas couverte par ces garanties. Les défauts visibles doivent être évalués par leur visibilité quand on se tient droit et avec un éclairage normal.
- Les caractéristiques du bois naturel, comme des variations dans le grain, la couleur, les concrétions minérales, les nœuds, les différences normales entre la couleur des échantillons et la couleur des sols installés et les variations de couleur d'une planche à l'autre.
- L'expansion et la contraction naturelles résultant de la séparation entre les planches ou les dommages causés par une humidité insuffisante ou excessive.
- Les produits désignés « économique » « antique » « taverne », « bonne affaire », « classe inférieure » « secondes » « classe économique », « rustique », « liquidation », « en solde » ou « non standard ». Les produits vendus « TELS QUELS ».
- Les revêtements de sol installés dans des résidences autres que celles occupées par le propriétaire ou le locataire.
- Les installations aux fins commerciales de produits résidentiels.
- Les dommages résultant de la construction ou de l'installation.
- Les sols endommagés par l'humidité du plancher brut ou les dégâts causés par l'eau, y compris, notamment, mais non exclusivement, les fuites ou bris de conduites d'eau, les inondations, les renversements accidentels du seau utilisé pour nettoyer le sol ou les conditions météorologiques.
- Les défauts d'installation, y compris les installations : (i) qui enfreignent les codes applicables, locaux ou de l'État ou du Province, du logement ou du bâtiment ou (ii) qui sont contraires aux instructions écrites fournies avec le produit.

REMARQUE : IL VOUS INCOMBE, À VOUS ET AU POSEUR, D'INSPECTER LE REVÊTEMENT DE SOL AVANT LA POSE. NOUS N'ACCEPTONS AUCUNE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'OBLIGATION, DE RÉCLAMATION OU DE DÉPENSES, Y COMPRIS DE COÛTS DE MAIN-D'ŒUVRE, APRÈS LA POSE D'UN REVÊTEMENT DE SOL COMPORTANT DES DÉFAUTS VISIBLES.

Qu'est-ce qui est exclu de ces garanties?

Aucun poseur, détaillant, distributeur ou employé n'a le droit de modifier les obligations, les limites, les clauses de dénégaration de responsabilité, les exclusions ou les restrictions de l'une ou l'autre de nos garanties.

NOUS EXCLUONS TOUS DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX ET NOUS NE POURRONS PAS EN ÊTRE TENUS RESPONSABLES OU EN ASSUMER LES FRAIS AU TITRE DE NOS GARANTIES. Nous entendons par-là toutes pertes, dépenses ou tous dommages autres que ceux liés au revêtement de sol même et qui pourraient résulter d'un défaut du revêtement. Nos garanties limitées constituent les seules garanties expresses pour le produit acheté.

